

Définir ABIOSOL

Questionnaire à remplir par les structures partenaires

1. ABIOSOL, qu'est-ce que c'est ?

Un partenariat informel, simple et souple, qui préserve l'autonomie de chaque structure et œuvre en faveur d'une agriculture Biologique et Solidaire

- chaque structure doit trouver sa place au sein du pôle Abiosol et mettre au service d'un projet commun son expérience, ses compétences pour construire une force unie capable de défendre efficacement ce projet.
- l'agriculture que nous défendons est : respectueuse de l'environnement et des hommes, économiquement viable, socialement responsable, à dominante alimentaire, inscrite au sein d'un territoire
- Autres :

2. ABIOSOL, c'est qui?

- Combien de salarié.es de notre structure sont identifiés « ABIOSOL » ?
- Qui sont-ils ? Quelles sont leurs missions ?
- Combien d'administrateur.trices référent.es ABIOSOL dans notre structure ?
- Qui sont-ils ? Quelles sont leurs missions ?

3. ABIOSOL, quelles actions ?

Accompagnement des porteur. euses de projet à l'installation

- Formation
- Accompagnement individuel/collectif
- Visite de ferme
- Apéro/café installation
- Eveil des vocations agricoles
- Transmission des exploitations
 - diagnostic transmission
 - recherche de candidat à l'installation
 - mise en place d'une couveuse pour une meilleure transmission
 - mobilisation des citoyens pour accompagner le changement

- accompagnement cédant/porteur de projet
- les formations cédants
- Accompagnement post-installation
- Accompagnement des collectivités

4. ABIOSOL, quelles missions ?

A. Les projets d'installation que nous accompagnons sont :

- Une production agricole dominante
- Un projet d'installation en Île-de-France, mais une mise en lien avec les structures d'accompagnement des autres régions si le PDP décide de s'installer hors IDF
- Un projet professionnel
- Un projet individuel ou collectif

Autres:

B. Les projets de collectivités que nous accompagnons :

- Tout type de projet tant qu'il est certifié en agriculture biologique
- Tout type de projet tant qu'il y a un bail agricole
- Tout type de projet supérieur à un hectare
- Tout type de projet tant que la ville/agglomération s'engage à ce que le projet ne soit pas une vitrine (que le projet serve d'approche globale sur le territoire)
- Tout type de projet tant que l'éthique de l'entreprise correspond aux valeurs d'Abiosol?
- Autres:

C. Les projets de transmissions (cf. Détails plus haut)

Autres:

5. Qu'est-ce que notre structure souhaite apporter au pôle ABIOSOL?

- Expertise sur l'agriculture biologique
- Expertise sur les filières

- Expertise sur la restauration collective
- Mise en lien avec les agriculteurs bio d'IDF
- Mise à disposition du dispositif de test pour compléter le parcours d'accompagnement
- Une voix pour porter un projet agricole alternatif en IDF
- Notre statut d'organisme de formation
- Un système économique spécifique
- La transmission de savoir-faire de production et de commercialisation
- Notre mobilisation citoyenne
- Notre expertise sur le foncier
- Nos liens avec les collectivités
- Autres:

6. Qu'est-ce que notre structure attend du pôle ABIOSOL?

- Mutualiser des ressources humaines et matérielles
- une expertise pour l'installation agricole
- Promouvoir un modèle agricole partagé
- Construire une plateforme collective d'interpellation des décideurs
- Peser sur la politique agricole régionale
- Sensibiliser le grand public sur les questions agricoles
- Ouvrir des opportunités de financements
- Autres :

6. Sur quelles actions du pôle notre structure souhaite-t-elle s'engager ?

- Formation des élus
- Identification du foncier
- Approvisionnement de la restauration collective
- Mobilisation citoyenne
- Autres :

7. Comment notre structure voit-elle l'avenir d'ABIOSOL ?

- Des évènements en commun ? Fête de l'installation?
- Des locaux en commun
- Des salarié.es en commun
- Des bénévoles formés pour représenter le pôle Abiosol
- Autres:

8. Quelle stratégie de communication pour la future association ABIOSOL ?

ABIOSOL existe comme une entité reconnaissable, avec son logo et son site internet dédié.

Chaque structure fait en sorte d'associer toutes les autres à chaque fois qu'elle communique dans le cadre des actions partagées du Pôle ABIOSOL (dans les échanges avec les financeurs, dans les annonces d'évènements ou de formations par exemple).

A l'avenir, la communication ABIOSOL doit être :

- A destination des partenaires
- A destination des porteur.euses de projets
- Sur Internet
- Sur des supports papier
- Externalisée
- Assurée en interne

Autres :